



Retrait des diplômes

lundi 2 novembre 2020, par [M. VALGUEBLASSE](#)

Le diplôme du DNB (diplôme national du brevet) pour les candidats admis à la session 2020 est à retirer à la loge de l'établissement de **8h à 12h et de 13h30 à 17h** à partir du **Lundi 02/11/2020**.

Le diplôme sera remis au candidat ou au responsable légal sur présentation d'une pièce d'identité.